



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3730

Texte de la question

RECAPITALISATION D'AREVA

**M. le président.** La parole est à M. Jacques Kossowski, pour le groupe Les Républicains.

**M. Jacques Kossowski.** Monsieur le Premier ministre, en 2014, la Cour des comptes a dressé un bilan désastreux de la gestion d'Anne Lauvergeon à la tête du groupe Areva entre 2006 et 2012. Les magistrats ont pointé une série d'erreurs dans la stratégie de cette entreprise spécialisée dans l'industrie nucléaire : une gouvernance trop concentrée dans les mains de sa présidente, le fiasco financier de l'EPR en Finlande et le rachat à un coût exorbitant d'UraMin. La justice est d'ailleurs saisie de cette affaire, qui mettrait en cause la sincérité des comptes présentés à l'époque.

**M. Bernard Accoyer.** C'est scandaleux !

**M. Jacques Kossowski.** Avec une telle déroute, le groupe s'est retrouvé dans une situation alarmante ne permettant plus de financer son développement. Je note au passage que la dirigeante de l'époque continue de siéger dans des conseils d'administration, comme celui d'Airbus. Sans doute la prime à la performance !

**M. Bernard Accoyer.** Ceux qui ont fait le plus de mal à Areva, ce sont les écologistes ! Ce sont les étrangleurs du nucléaire !

**M. Jacques Kossowski.** Il y a quelques jours, Areva a publié ses comptes pour l'année 2015. Les conséquences de la gestion précédente se font encore sentir lourdement : la perte nette de l'entreprise s'élève à 2,4 milliards d'euros, malgré un chiffre d'affaires de 4,1 milliards d'euros. Cette différence s'explique par le coût exorbitant des mesures visant à sauver le groupe.

La nouvelle direction a de son côté engagé des mesures de réduction de dépenses, qui représentent environ 450 millions d'euros d'économies, chiffre qui devrait doubler d'ici l'année prochaine. Un plan social est en cours, avec le départ volontaire de 6 000 salariés.

Malgré des améliorations, l'année 2016 s'annonce difficile puisque Areva doit provisionner pas loin de 2 milliards d'euros de trésorerie pour poursuivre sa restructuration. Six banques, ont semble-t-il, accepté d'accompagner l'entreprise en lui accordant un prêt de 1,1 milliard d'euros.

Dans ce contexte très difficile, je souhaite savoir quelle est la stratégie de l'État pour accompagner la direction d'Areva dans la recapitalisation de l'entreprise.

**Plusieurs députés du groupe Les Républicains.** Y en a pas !

**M. Marc-Philippe Daubresse.** Leur stratégie, c'est la bérézina !

**M. Jacques Kossowski.** Comment comptez-vous obtenir de la Commission européenne qu'elle accepte ce processus ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Les Républicains.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

**M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.** Monsieur le député, votre question est légitime. Elle concerne un fleuron de l'industrie française. Vous avez rappelé les chiffres : le déficit a été important en 2014, et encore conséquent en 2015.

Le pire, dans cette situation, aurait été que l'État ne réagisse pas. Vous avez donc eu raison de rappeler que l'État a su réagir, d'abord en analysant l'origine de ces difficultés – vous savez qu'une partie du déficit est due aux importantes difficultés industrielles rencontrées en Finlande. Il a ensuite répondu à la fois sur le plan social et sur le plan industriel.

Vous avez posé la question de la situation financière d'Areva. Le Président de la République a décidé, le 3 juin 2015, le rapprochement des entreprises EDF et Areva, afin d'améliorer les performances et de préparer l'avenir de la filière nucléaire française. Le Gouvernement soutient Areva et EDF dans le renforcement de leurs coopérations industrielles.

Depuis les décisions prises en juin 2015, plusieurs étapes ont été franchies. D'abord, EDF et Areva ont annoncé le 27 janvier 2016 avoir trouvé un accord sur le prix de cession d'Areva Nuclear Power. Une augmentation du capital d'Areva de 5 milliards d'euros, vous en avez parlé, a été annoncée le même jour. L'État a annoncé qu'il souscrira à cette augmentation de capital en tant qu'actionnaire de contrôle, aux côtés d'investisseurs tiers. Il en assurera le plein succès, dans le respect des procédures et règles européennes applicables à ce type d'opérations – cela répond à votre question.

Des discussions prometteuses sont en cours entre Areva, Siemens et TVO, afin de trouver une solution. Nous discutons avec la Commission européenne, et les perspectives sont bonnes pour un redressement financier, industriel et social. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Kossowski](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3730

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 mars 2016](#)